

Centre Régional De Formation Professionnelle de Notaires de Poitiers

Téléport 4 – avenue Thomas Edison
86960 FUTUROSCOPE-CHASSENEUIL
☎ 05 49 49 42 55 ☎ 05 49 49 42 56

Centre-formation-notaire.fr

Site de TOURS ☎ 02 47 05 52 84 ☎ 02 47 66 19 01

✉ imndetours-formationcontinue@orange.fr

A Tours, le 18 novembre 2016

Maître, Madame, Monsieur,

Dans le cadre du dispositif de formation obligatoire, nous avons le plaisir de vous inviter à une nouvelle journée de formation ouverte aux notaires et aux collaborateurs qui aura lieu le **JEUDI 12 JANVIER** prochain à partir de **9h dans les locaux de l'IMN de TOURS** et qui sera animée par :

Me Jacques COMBRET

Et qui aura pour thème :

« De l'utilité des mandats de protection »

Vous trouverez ci-après le plan détaillé.

Le coût de cette journée est de 252,00 € TTC, le déjeuner étant laissé à l'initiative du participant. Si vous souhaitez assister à cet atelier vous permettant de remplir partie de votre obligation de formation continue, je vous remercie de bien vouloir retourner au secrétariat de l'IMN (site de TOURS -37000) 32 rue Richelieu le bulletin réponse ci-après au plus tard le 2 janvier prochain, accompagné du chèque de 252,00 € libellé à l'ordre du CFPN de POITIERS (merci de faire un chèque par formation).

Je vous prie de me croire,
Votre Bien Dévouée.

Manuela LEDUC
Directrice de l'IMN

L'organisateur se réserve le droit d'annuler une session au plus tard 8 jours avant le début de la formation, si le nombre de participants est jugé insuffisant. Dans cette hypothèse, chaque inscrit sera personnellement prévenu et les droits d'inscription lui seront restitués.

Toute demande d'annulation d'une inscription devra parvenir par mail ou par courrier à l'IMN au moins 10 jours avant le début de la formation pour un remboursement intégral. Pour toute annulation effectuée moins de 10 jours avant ou en cas d'absence du stagiaire, aucun remboursement ne sera effectué.

- Formation du 12 janvier à TOURS Me Jacques COMBRET – « De l'utilité des mandats »

→ Inscription de Maître Notaire à

→ OU de Mme/Mr Fonction
Etude de Me

N° de téléphone :

Adresse mail :

Chèque de 252,00 € joint

Dans le cadre de son activité de formation continue le CFPN de POITIERS est amené à recueillir et à traiter des données à caractère personnel vous concernant. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer vos droits d'accès, d'opposition et de rectification aux données vous concernant auprès du correspondant Informatique et libertés de l'Organisme : cil@notaires.fr



LES MANDATS DE PROTECTION Me Jacques COMBRET

Présentation :

Depuis les réformes issues de la loi du 23 juin 2006 et de celle du 5 mars 2007, les notaires ont à leur disposition des techniques juridiques totalement nouvelles en matière de mandat.

Pour diverses raisons, notamment absence de formations spécifiques, doctrine ayant trop insisté sur les aspects négatifs, peur du changement ou crainte de responsabilités nouvelles, le succès des nouveaux mandats est trop limité. Avec dix ans de recul, il est essentiel de s'approprier mieux les nouveaux outils à notre disposition.

La formation aura pour objectif d'approfondir les connaissances:

-D'une part sur l'anticipation d'une perte de capacité : mandat de protection future, désignation anticipée du tuteur ou du curateur,

-D'autre part sur l'anticipation d'un décès : mandat à effet posthume, legs à charge d'administrer,

-Et enfin sur l'utilité du recours aux mandats successoraux, catégorie particulière trop méconnue et pourtant plus que jamais utile en pratique

PLAN

I –ANTICIPER UNE PERTE DE CAPACITE

a. Le mandat de protection future

- Présentation détaillée :
 - ✓ Les deux types de mandat : pour soi-même et pour autrui
 - ✓ La forme du mandat
 - ✓ Les acteurs du mandat
 - ✓ Le contenu du mandat
 - ✓ La mise en œuvre du mandat
 - ✓ Le contrôle des comptes
 - ✓ La fin du mandat
- Argumentaire sur l'intérêt de développer le mandat de protection future
 - ✓ L'intérêt de s'organiser à l'avance,
 - ✓ L'intérêt de recourir à la grande liberté contractuelle offerte
 - ✓ La supériorité du mandat sur les autres régimes de protection dans un cadre familial

b. La désignation anticipée du tuteur ou du curateur

- Rappel de l'évolution législative
- Présentation détaillée
- Une alternative au mandat de protection future

II- ANTICIPER UN DECES

- a) Le mandat à effet posthume
 - Nature juridique
 - Présentation détaillée :
 - ✓ La motivation du mandat : élément essentiel
 - ✓ La forme
 - ✓ Les acteurs du mandat
 - ✓ Le fonctionnement du mandat
 - ✓ Les obligations du mandataire
 - ✓ La rémunération du mandataire
 - ✓ La fin du mandat
 - Les limites du mandat et les moyens de le rendre efficace
 - ✓ En présence d'une entreprise individuelle
 - ✓ En présence d'une société

- b) Le legs à charge d'administrer
 - Présentation détaillée
 - Son utilité pratique
 - Sa complémentarité avec le mandat à effet posthume

III – LES MANDATS SUCCESSORAUX

- a) Le mandat conventionnel
 - Les parties à l'acte
 - Les conditions de mise en œuvre
 - Les pouvoirs
 - L'importance pratique pour le notaire lui-même

- b) Le mandat judiciaire
 - Le mandataire successoral : désignation et choix
 - Les conditions du mandat
 - Les pouvoirs
 - La fin du mandat

- c) Le mandat de gestion dans l'indivision
 - Mandat d'administration générale
 - Mandat spécial
 - Mandat tacite